

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique à l'égard des rapatriés Question écrite n° 53846

## Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le fonctionnement du Haut conseil des rapatriés (HCR) créé par un arrêté du Premier ministre du 20 décembre 2002. En vertu de ce décret les membres de cette instance consultative sont désignés par l'État, ce qui a été critiqué à maintes reprises par les associations représentatives des rapatriés, celles-ci déplorant un certain manque de concertation. Depuis 2006 quinze membres de ce comité ont démissionné, justifiant les craintes émises lors de sa création par les associations de rapatriés. Il lui demande, d'une part, de lui fournir un bilan précis de l'activité de cet organe consultatif, d'autre part, les raisons qui ont poussé quinze membres de cette instance à démissionner entre 2006 et 2009. Il lui demande également si le Gouvernement entend modifier le mode de désignation de ses membres afin de répondre aux attentes légitimes des associations de rapatriés et de permettre aux associations représentatives de rapatriés d'y être dignement représentées.

## Données clés

Auteur : M. Rudy Salles

Circonscription: Alpes-Maritimes (3e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 53846

Rubrique: Rapatriés

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 30 juin 2009, page 6298 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)